



LES PRIORITES DE DIFFUSION NUMERIQUE DES COLLECTIONS D'UN MUSEE DE FRANCE



Mise en ligne : Septembre 2021

Introduction

Lorsque l'on souhaite mettre en ligne les collections de son musée, on ne sait pas nécessairement par quoi commencer. L'informatisation des collections n'a pas forcément été conduite dans l'objectif d'une publication. Néanmoins, les bases de données s'avèrent d'importants gisements d'informations. Cette ressource professionnelle vous propose des priorités de publication numérique incontournables et d'autres moins évidentes de prime abord mais qui peuvent valoriser vos collections de façon très appréciée par les publics.

Partir de ce qui est déjà informatisé

Afin de définir les priorités de mise en ligne des collections, appuyez-vous en premier lieu sur l'existant.

Certains points forts de votre base de données vous viendront sans doute immédiatement à l'esprit, notamment si la rédaction informatisée des notices est récente. Néanmoins, afin de ne pas laisser dans l'ombre des corpus intéressants et afin d'évaluer la qualité des notices, il peut être très utile de procéder à un audit de sa base de données. La ressource [Vade-mecum de préparation des données issues d'un outil de gestion de collections d'un musée de France](#) vous sera très utile dans ce contexte.

S'appuyer sur le projet scientifique et culturel du musée

Le [projet scientifique et culturel](#) est le premier document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Bien souvent, il met l'accent sur tel ou tel point fort des collections permanentes du musée. S'y référer permet d'identifier des priorités évidentes d'informatisation et de mise en ligne des collections : sur un artiste emblématique, une thématique ou une typologie de biens qui constituent la spécificité marquante de l'établissement.

Même si les œuvres significatives sont déjà présentées, sur le site Internet du musée, avec un appareil pédagogique développé, n'omettez pas d'inclure leurs notices dans la base de données.

Aboutir à une représentativité des collections

Le point de départ assez habituel est de mettre en ligne les collections présentées dans les salles du musée. Le contexte de pandémie a confirmé le bien-fondé de cette priorité. Toutefois, l'un des points forts de la diffusion numérique des collections est justement qu'elle transcende l'accessibilité des collections. Vous pouvez ainsi porter également à la connaissance de tous, les collections conservées en réserve et qui présentent une cohérence ou une complémentarité par rapport à votre propos sur les collections exposées.

Publier les biens à sauvegarder en priorité

Depuis 2016, tout musée de France est tenu de mettre en œuvre un plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC). Ce plan doit permettre le repérage immédiat des biens prioritaires, devant être évacués ou protégés sur place en cas de sinistre. Il résulte d'une analyse qui porte notamment sur la valeur patrimoniale des collections. Celle-ci doit logiquement être reflétée par la base de données du musée. Il semble évident que [les biens dont la sauvegarde est considérée comme prioritaire doivent disposer d'une notice illustrée](#), informatisée de la façon la plus complète et la plus à jour possible. Cette exigence peut se transformer en un atout : ces notices informatisées pourront également être publiées avec profit.

Publier les biens acquis, restaurés ou numérisés grâce à des subventions publiques

Parmi les biens dont la publication est attendue, figurent les [nouvelles acquisitions](#). Leur informatisation s'inscrit dans un cercle vertueux de documentation des biens nouvellement inscrits à l'inventaire du musée. Emblèmes de l'enrichissement de vos collections et du dynamisme de votre institution, ce sont aussi, parfois, des biens qui ont bénéficié de subventions publiques. Dans un objectif de transparence quant à l'utilisation de l'argent public, les objets acquis avec l'aide du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM), aide dispensée par l'intermédiaire de vos Directions régionales des affaires culturelles, doivent faire l'objet d'une mise en ligne – mentionnant clairement la subvention. Idéalement, cette mise en ligne devrait intervenir dans l'année qui suit l'acquisition. Il en va de même pour les œuvres acquises avec d'autres types de soutien public (Fonds du patrimoine, dation...)

Les biens restaurés grâce à des aides régionales ou nationales sont également concernés. Vos publics seront friands de témoignages photographiques mettant en lumière le travail des restaurateurs, et notamment le « avant – pendant – après ».

Les campagnes de [numérisation](#) qui ont été subventionnées dans le cadre du plan national de numérisation et de valorisation participent de la même logique. Ces aides sont associées à une exigence de mise en ligne publique des fonds traités.

Cette démarche de publication de notices de biens ayant fait l'objet d'un de ces trois types de subventions, s'inscrit dans une démarche de transparence et de partage citoyens. Elle est conforme à l'esprit du [Code des relations entre le public et l'administration](#).

Publier les biens récolés

Le [récolement des collections](#) impose la vérification décennale de la présence, de la localisation, de l'état de conservation, du marquage et de la conformité de l'inscription à l'inventaire, des collections affectées ou reçues en dépôt par un musée de France. Cette démarche exigeante nécessite de disposer d'un inventaire à jour de ses collections et passe par une logique globale d'informatisation des collections inventoriées et récolées.

Les notices de biens récolés réunissent plusieurs points forts qui plaident en faveur de leur mise en ligne prioritaire :

- Actualisation des informations,
- Validation administrative et scientifique du contenu,
- Illustration de la notice,
- Périodicité de l'informatisation par lots d'objets cohérents correspondant aux différentes campagnes prévues dans le plan de récolement décennal.

Par extension, les biens constatés manquants doivent impérativement être [signalés sur Joconde](#), à la fin du récolement ou immédiatement pour les biens volés.

Publier des biens reflétant des priorités gouvernementales

La mémoire de l'esclavage et des traites, l'histoire de l'immigration, le patrimoine sportif, ainsi que les [artistes femmes](#), sont des thématiques que le gouvernement a souhaité mettre en avant. Vous êtes invité à contribuer à la valorisation de ces fonds sur Joconde, le catalogue collectif des collections des musées de France.

Equilibrer les différents supports de diffusion en fonction d'une ligne éditoriale

Un musée de France peut disposer de [multiples supports de diffusion de ses collections](#). Cette multi-diffusion, si elle est maîtrisée, est un atout de taille pour valoriser ses collections auprès de publics variés. Que le support soit national, régional, thématique, ou prenne la forme d'un catalogue en ligne de collections de musées, il sera précieux de définir pour votre musée la ligne éditoriale qui régira vos publications.

Quelques questions à se poser pour vous guider :

- Quelles notices pour quel support ? Chefs d'œuvre de vos collections, pépites inattendues et redécouvertes lors du récolement, contenus en lien avec une exposition temporaire ou l'actualité de la recherche...
- Quelle volumétrie de notices : vise-t-on l'exhaustivité des collections, ou une plus modeste

mais sans doute plus réalisable représentativité ? Publiez-vous vos notices au gré de l'avancement du récolement ou suite à la reconstitution de votre inventaire actif ?

- Quel contenu de notice pour quel support ? Fiche globale d'identification, fiche maximaliste pour vos « incunables », tout est possible à partir du moment où ces choix sont maîtrisés et clairement indiqués sur le support de diffusion. Certains sites ont une charte graphique qui permet d'afficher des onglets plus ou moins riches d'informations et qui peuvent être alimentés progressivement. La souplesse de la présentation des collections est une bonne solution pour épouser la progression du travail de documentation et d'informatisation des collections.

La mise en ligne progressive peut s'avérer motivante lors de ces démarches, parfois austères ou de longue haleine.

Conclusion

Prioriser l'informatisation et la mise en ligne de ses collections en fonction de la stratégie du musée et de ses activités phare est une bonne façon d'aboutir à une base de données utile au quotidien et qui contribue directement à la diffusion des collections auprès des publics, l'une des missions des musées dotés de l'appellation « musée de France ». Disposer de ces axes solides devrait vous permettre de rester attentif aux opportunités moins attendues, propices elles aussi à la valorisation de vos collections.